



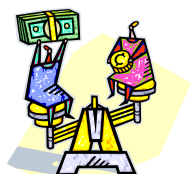
Le C.E. s'est réuni...

Réunion du 16 Février 2010...

► BUDGETS PREVISIONNELS 2010 DU COMITE D'ETABLISSEMENT...

La Direction nous confirme une dotation budgétaire identique à celle de 2009 :

1 million d'euros pour les activités sociales et **40 000 €** pour les activités économiques.



Les Commissions et les Sections ont fait leurs demandes de budget. Afin que celles-ci rentrent dans l'enveloppe financière, Le Secrétaire du CE, le Trésorier, les Présidents de Commissions se sont concertés pour faire quelques arbitrages. Dans le même temps, nous devons tenir compte de l'augmentation des ayants-droits du Comité d'Etablissement. Cela a un effet mécanique d'accroissement des dépenses pour les commissions. La réunion préparatoire du 9 février a permis aux élus/les et aux Représentants Syndicaux de débattre des projets.

L'accord NAO 2010 fixe la participation société à 50 % de la cotisation à la mutuelle des non-cadres. Comme FO s'approprie cette avancée, rappelons que sans la signature de la CFDT (qui représente plus de 30% des suffrages dans les 1^{er} et 2^{ème} collèges), cette mesure ne pouvait pas s'appliquer. C'est également grâce à cette signature qu'un avenant à l'accord prévoyance a pu être présenté à la signature de toutes les autres organisations syndicales...

Cela va permettre de réorienter la somme correspondante vers le budget des vacances. Rapidement, la commission "Vacances" devra adapter son règlement pour distribuer des Chèques Vacances à tous les salariés.

Pour la CFDT, Il nous paraît essentiel que les salariés reçoivent, en retour, les montants qui résultent d'un désengagement du Comité d'Etablissement.

Voici les budgets par Commission, présentés en réunion plénière :

Vacances	321 500 €	Culture	23 180
Centre de Loisirs	116 300 €	Amicale des Retraités	17 000 €
Prévoyance	109 850 €	Formation	10 524 €
Restauration	109 500 €	Inter CE	2 500 €
Comité d'Etablissement	100 300 €	Investissements	11 000 €
Fêtes et Cadeaux	75 400 €	Produits Financiers	500 €
Enfance	48 200 €	Provision Départs en Retraite (personnel CE)	6 022 €
Sports	40 900 €	Provision réserve	8 324 €

Avis des élus/les sur le budget "Social et Culturel" : POUR, à l'unanimité !

Le budget des activités économiques a également été adopté **à l'unanimité**.

La CFDT respecte ses engagements, ses élus/les confirment le maintien de l'ensemble des prestations et de leurs montants, avec des Chèques Vacances en plus !

Prévoyance Sociale...	participations CE : 120 € pour votre mariage ou à la naissance de vos enfants - 20,19 € mensuels Frais de Santé des Non-cadres au 01/01/2010 - 270 €/par an et enfant de 0 à 4 ans pour la Garde d'enfant si les parents travaillent,
Culture...	Participation CE : 160 € à des cours de musique, danse, beaux-arts, théâtre, etc,
Restauration...	participations CE au restaurant : 1.37 € au self - 0,74 € en rapide - 1,10 € pour les "Chèques Déjeuner",
Fêtes et Cadeaux...	Bons d'achat avec le choix d'enseignes : 60 € pour la « Fête des Mères » - 120 € pour les salariés, en fin d'année,
Enfance...	Bon de rentrée scolaire fixé à 45 € pour les primaires (6 à 10 ans) et 90 € pour les Collèges/Lycées (11 à 19 ans) - Participation CE à la conduite : 160 € - Valeur "Jouet" ou bon d'achat : 70 € pour les enfants de 0 à 16 ans,
Sports...	Participation de 40 € "Coupons Sports" à une inscription dans une association sportive ayant la Convention ANCV,
Vacances...	Maintien des "Aides CE", de l'option 2 ans et des majorations "Enfant" sur présentation d'un dossier - Avec en plus, selon des modalités qui seront définies par la commission, distribution d'un carnet "Chèques Vacances" supplémentaire.

La CFDT remercie l'ensemble des bénévoles, responsables de commissions, élus, Représentants Syndicaux et salariés de CE qui contribuent chaque jour à ce que ce "bien collectif" qu'est notre Comité d'Etablissement, soit au plus près des attentes des salariés. Cette année encore, les engagements budgétaires présentés témoignent de cet attachement.

► EMPLOI...

Effectifs au 31 Janvier : 495 inscrits présents et 6 inscrits non présents

Variations : 4 entrées (3 Non-spécifiques et 1 Spécifique Fabrication)

Retraites & Carrières longues : 9 personnes enregistrées à ce jour, avec des départs programmés jusqu'au 31/12/2010.

Embauches: En 2010... .La Direction ne communique plus sur ce sujet, il y a un moratoire de la part de la Direction Générale

Intérimis au 16 février : 34 personnes... 16 au Montage, 10 en Fabrication et TT/TS, 5 au Contrôle Qualité, 3 à l'Electronique.
Concernant les intérimaires qui travaillent au Montage et qui arrivent en fin de contrat, la Direction va utiliser pour la plupart la clause de souplesse

► EVOLUTION D'ORGANISATION AU SEIN DE LA DIRECTION INDUSTRIELLE...

Cela concerne le Département Chaîne Logistique Globale qui devient directement rattaché à la Direction Industrielle. Le Directeur s'explique en précisant que dans ce domaine, 6 niveaux hiérarchiques ne sont pas adaptés à un établissement de 500 salariés. La personne concernée sera appelée à d'autres fonctions dans la Société.

► REPARTITION DE LA COTISATION PREVOYANCE NON-CADRES...

Suite à l'accord NAO et à l'avenant qui a suivi, voici la nouvelle répartition de la cotisation prévoyance "Frais de Santé" des Non-cadres : Société à 55 €, le salarié à 35 €, le Comité d'Etablissement à 20,19 €;

► HANDICAP...

Le Chef du Personnel a présenté la démarche "VALPROS" (VALorisation des PROblématiques de Santé).

Cette démarche, menée avec le concours du cabinet EPITH (Evolution Professionnelle et Intégration des Travailleurs Handicapés) tend à détecter les salariés en situation de handicap ou en difficulté éventuelle sur leur poste de travail, de les maintenir en emploi et de les accompagner sur un projet personnalisé.

► CONGES 2010...

La Direction confirme son intention de fermer notre établissement 3 semaines en été 2010 soit **du lundi 26 juillet au samedi 13 août avec une reprise du travail le lundi 16, avec l'obligation d'accoler la 4^{ème} semaine avant ou après cette période.**

S'appuyant sur le résultat du sondage qu'elle a effectué récemment, la CFDT a rappelé à la Direction que cette décision ne correspond pas aux souhaits des salariés, notamment pour des raisons de congés du conjoint, de garde d'enfants et de transparence dans l'attribution d'éventuelles dérogations.

Le Directeur précise qu'il examinera personnellement toutes les demandes de dérogations. Pour être recevables, celles-ci devront de toute façon comporter le positionnement de la 4^{ème} semaine entre le 1^{er} Mai et le 31 octobre ainsi que le motif. Priorité sera donnée à deux cas : **Les congés du conjoint et la garde d'enfants de parents séparés.**

Au 31 mars, tout le personnel devra avoir indiqué "son choix" de congé. Les dérogations seront examinées par le Directeur début avril et les réponses seront communiquées fin avril.

Lors du tour de table, CFDT, CGT, FO se sont exprimés contre la fermeture de 3 semaines. Seule la CGC s'est exprimée pour cette fermeture.

► DATES A RETENIR ...

8 Mars...	Commission Centrale Logement à St Cloud
18 Mars...	Réunion du Comité d'Etablissement
12 Avril...	Réunion de travail des élus du CCE avec L'Expert-comptable
15 Avril...	CCE en présence du Directeur financier pour les comptes 2009 de la Société